

Situation 1:5000

Indications relatives à l'approbation

Participation et information de la population : Du 12 août 2019 au 05 septembre 2019

Examen préalable :

Du... au...

Publication dans la feuille officielle :

Du... au...

Dépôt public :

Du... au...

Pourparlers de conciliation :

Oppositions validées :

Oppositions non validées :

Réserves de droits :

DÉCIDÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL le... le...

DÉCIDÉ PAR L'ASSEMBLÉE COMMUNALE le... le...

Le Président : ... Le Secrétaire : ...

Le/Les Secrétaire communal certifie exactes les indications ci-dessus

Eschert, le... Le/Les Secrétaire : ...

APPROUVÉ PAR L'OFFICE DES AFFAIRES COMMUNALES ET DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

Format: 950(mm) x 740(mm)
Date: 9.8.2019
LE FOYARD
ÉTUDES EN ENVIRONNEMENT

Légende

Périmètres de protection de la nature et du paysage : à titre normatif

- Vergers (art. 48)
- Prairie et pâturage maigres secs riches en espèces (art. 41, 42, 44)
- Prairie et pâturage humides riches en espèces (art. 41-43)
- Plan d'eau / dépression humide (art. 45-47)
- Cours d'eau à ciel ouvert (art. 45-47)
- Cours d'eau sous tuyau (art. 45-47)
- Arbre remarquable (art. 49)
- Doline sèche (art. 50)
- Doline en eau

Zones et objets protégés en vertu du droit supérieur: à titre indicatif

- Inventaire cantonal des objets naturels en forêt (ICONF)
- Haie, bosquet
- Source

Périmètre de protection des eaux

- Zone de protection S2
- Zone de protection S3

Système de mise en réseau faune sauvage

- Axe de liaison national

Inventaire national des voies de communication historiques

- Sans substance
- Avec substance

Recensement architectural (en cours de révision)

- Digne de protection
- Digne de conservation

Indications

- Limite communale
- Parcellaire
- Zone à bâtir
- Forêt
- Pâturage boisé dense
- Pâturage boisé ouvert
- Rocher
- Carrière et gravière
- Ravin, gorge
- Estivage
- Chemin de fer

